UAEC18 - Expérience professionnelle en apprentissage

Présentation

Programme

Contenu

L'expérience professionnelle s'acquiert au fur et à mesure des deux années d'apprentissage.

En fonction du parcours choisi (maritime et portuaire, fluvial, logistique), l'apprentissage peut se dérouler dans le service d'un transporteur international, d'un commissionnaire, d'un manutentionnaire ou d'un logisticien, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Le rapport d'activité vise à rendre compte des compétences acquises en fonction de l'expérience d'apprentissage et à approfondir un point plus technique autour d'un projet ou d'une mission précise.

Le Mémoire de DEUST comporte deux parties principales :

- Le rapport d'activité (5 à 10 pages). Il permet de faire le bilan de compétences acquises. Le candidat choisira dans son expérience professionnelle récente une situation d'emploi ou de stage en rapport avec le domaine du diplôme.
- Le point technique (5 à 10 pages). Il consiste en l'exposé technique et organisationnel d'une mission ou d'un projet aux contours très précis, en lien avec la thématique du parcours de DEUST.

Mis à jour le 01-09-2024

Code : UAEC18

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

10 crédits

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Antoine FREMONT